

(Texte)

LES RELATIONS FÉDÉRALES- PROVINCIALES

ÉTABLISSEMENT DE BUREAUX PERMANENTS POUR
ÉTUDE DES POLITIQUES FISCALE, MONÉTAIRE
ET COMMERCIALE AVEC LES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable secrétaire d'État?

Le ministre pourrait-il informer la Chambre si le gouvernement projette d'aménager des bureaux permanents conjointement avec les provinces relativement à la fiscalité, la monnaie et le commerce?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

(Traduction)

LA CONSTITUTION

ADHÉSION DU QUÉBEC AU PROJET DE
MODIFICATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le très honorable représentant pourrait-il nous dire s'il a appris à quel moment le gouvernement de la province de Québec sera en mesure d'approuver l'amendement proposé à la constitution canadienne?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): L'Assemblée législative étudiera la question cet après-midi. J'espère que le débat sera court, afin que nous puissions entamer l'étude de notre projet de résolution.

L'IMMIGRATION

JOSIF VERGAKIS—INTERPELLATION AU SUJET DU
MOTIF DE LA DÉTENTION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question au ministre de l'Immigration. Elle a trait à un dénommé Josif Vergakis, marin de 20 ans qui a été arrêté le 27 avril et qui est détenu à la demande du ministère du très honorable représentant. Son cautionnement a été fixé à \$1,000. La somme a été fournie, mais le marin en question est encore détenu. Est-ce parce qu'il refuse de répondre aux questions qui lui sont posées? Pourquoi est-il encore détenu au Canada?

(Texte)

L'hon. René Tremblay (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur [M. l'Orateur.]

l'Orateur, je ne suis pas au courant de ce cas particulier, mais je serai très heureux de faire les recherches nécessaires et de fournir les renseignements.

(Traduction)

LES INONDATIONS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LA SITUATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales étant absent, je me demande si je puis poser ma question au ministre des Postes, en sa qualité de représentant de la Colombie-Britannique au sein du cabinet, ou au ministre suppléant du Nord canadien en ce qui concerne la situation qui règne actuellement en Colombie-Britannique par suite des crues. D'après les nouvelles parues dans les journaux, la situation se serait améliorée quelque peu; cependant, un des ministres pourrait peut-être donner à la Chambre des renseignements de dernière heure à cet égard.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre des Postes): Le secrétaire parlementaire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales pourrait peut-être répondre à cette question.

M. John N. Turner (secrétaire parlementaire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Le ministre se trouve actuellement en Colombie-Britannique pour se rendre compte lui-même de la gravité de la situation dans les vallées du Fraser et de la Skeena. Je tiens à dire que jeudi et vendredi derniers, je me suis rendu à Dawson et à Mayo pour voir ce qui en est du Yukon et de la Stewart. Je suis heureux de vous annoncer que le niveau de ces deux cours d'eau semble avoir baissé. A Mayo, le niveau des crues est à un pied et demi au-dessous des cinq pieds au-dessus de la normale où les eaux ont été à un certain moment, et à Dawson, les eaux ont commencé de se retirer pour la première fois et étaient à six pouces au-dessous du niveau de dix pieds au-dessus de la normale qu'elles avaient atteint.

M. Howard: Le secrétaire parlementaire nous dirait-il si le ministre a décidé d'offrir de l'aide et de collaborer avec le gouvernement provincial à cet égard?

M. Turner: Je suis sûr que lorsque le ministre sera mis au courant de la situation, il sera mieux placé pour répondre à cette question lui-même à son retour.